La Suisse innove avec fide

Dao Mercier

Formatrice de formateurs en didactique FLE/FLS, Suisse,
CPNE (Centre professionnel neuchâtelois)

Résumé : Le système fide « Français, Italiano, Deutsch en Suisse », opérationnel depuis 2012, représente la volonté de la Suisse à promouvoir l'intégration linguistique des migrants adultes. En français, il s'intitule « fide français en Suisse – apprendre, enseigner, évaluer ». L'innovation de fide réside dans la cohérence de son système et dans ses principes didactiques s'inspirant du Cadre européen commun de référence pour les langues CECRL tout en respectant ceux déterminés dans l'andragogie ou la formation d'adultes. Ma contribution aura pour but de présenter le système fide en mettant l'accent sur cette application du CECRL dans ce contexte andragogique et ce, dans chaque étape du processus de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation.

Mots-clés : fide, français langue d'intégration, migrants, formation linguistique, formateur-formatrice d'adultes

1 Introduction

Comme bien d'autres pays en Europe, la Suisse a connu des vagues d'immigration successives : si dans les années 60, les travailleurs italiens puis portugais repartaient dans leur pays à la fin de chaque contrat saisonnier, les migrants fuyant la guerre des Balkans des années 90 souhaitaient s'installer durablement dans le pays. Cette situation contraignait donc la Suisse à y faire face et à proposer des cours de langues. La question de la formation linguistique des migrants devient plus cruciale encore quand l'intégration de ces migrants est introduite dans la politique d'accueil de la Confédération. Depuis janvier 2019, la loi fédérale sur les étrangers (LEtr), en vigueur depuis décembre 2005, s'est transformée pour devenir dans sa nouvelle version la loi fédérale sur les étrangers et sur l'intégration (LEI). Ce changement dénote l'importance que la Suisse accorde à l'intégration des étrangers en règle administrativement, bien entendu, sur son territoire. La LEI précise des critères d'intégration, les rend plus contraignants, tels que l'exigence des connaissances linguistiques pour un regroupement familial, ce qui n'était pas le cas auparavant. Cet article, comme ma présentation

lors du colloque, se concentre uniquement sur ce critère d'intégration par la langue, vu ma spécialisation dans le domaine de la didactique des langues étrangères et secondes.

Certes, la Suisse, ainsi que d'autres pays en Europe, durcit les conditions de séjour et d'établissement [1] comme celles concernant les niveaux de maîtrise de la langue du pays d'accueil. Mais d'un autre côté, elle met aussi en place des moyens pour faciliter l'acquisition de ces connaissances linguistiques. Le système fide fait partie de ces moyens facilitateurs, comme précisé sur la page d'accueil du site [2] :

> La promotion de l'intégration des migrantes et migrants constitue un objectif important de la Confédération tant sur le plan politique que social. Dans ce contexte, la connaissance d'une langue nationale est primordiale. Avec la décision, en 2007, d'élaborer un concept-cadre pour l'intégration linguistique des personnes immigrées, le Conseil fédéral a préparé les bases pour le développement de fide.

2 Contexte

La Suisse, officiellement la Confédération Helvétique, est un petit pays bien connu dans le monde entier pour ses banques et ses montres. En évoquant la Suisse, les étrangers mentionnent souvent Genève, Zurich par exemple, mais rares sont les personnes qui peuvent citer Berne comme capitale du pays. C'est un « îlot » ne faisant pas partie de l'Union européenne mais de l'espace Schengen, entouré par des grands pays comme la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie. D'où l'influence linguistique de ses voisins que la Suisse vit au quotidien :

— la majorité des cantons parlent le suisse allemand (proximité de l'Allemagne et de l'Autriche),
— un seul mais grand canton parle italien, le Tessin,
— une petite minorité parle le romanche (36 000 pers.)

et enfin, 6 cantons romands dont 4 complètement francophones (Vaud, Genève, Neuchâtel, Jura) auxquels s'ajoutent le Jura bernois + la ville de Bienne et 2 bilingues (Valais et Fribourg).

1. La Suisse distingue le séjour (courte durée jusqu'à une année comme le permis de séjour B) et l'établissement (permis d'établissement C, renouvelable tous les 5 ans)
2. `https://fide-info.ch/fr/fide/quest-ce-que-fide`

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621,
doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

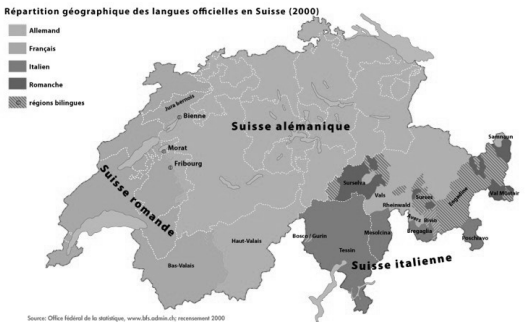


Figure 1 – Répartition géographique des langues en Suisse (2000) [3]

La Suisse est donc un pays plurilingue avec quatre langues nationales : l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Les trois premières font figure de langues officielles et doivent être utilisées dans tous les documents de la Confédération. Comme d'autres pays plurilingues, la Suisse devait faire face à la difficulté de coordonner les cours de langue dans les trois régions et de mettre en place un système unique de formation linguistique. Avec fide, le pays a vraiment relevé ce défi. Le système, tel que nous le décrivons dans cet article, adopte les mêmes principes pour les trois langues officielles tout en respectant les particularités de chaque région linguistique (les dialectes parlés [4] dans les cantons suisses alémaniques en sont une illustration parfaite).

3 Qu'est-ce fide ?

Fide est l'acronyme de « Français, Italiano, Deutsch en Suisse » et désigne le programme suisse pour la promotion de l'intégration linguistique. En français, il s'intitule « fide, français en Suisse – apprendre, enseigner, évaluer ». La finalité du programme ainsi précisée rappelle sans aucun doute le Cadre européen commun de références pour les langues ou CECRL.



Figure 2 – Logo fide en français

Le système fide prend sa source dans le « curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants » [5]. Ce cadre conceptuel a vu le jour en 2009 à l'Institut de plurilinguisme de l'Université de Fribourg sur mandat de l'Office fédéral des Migrations ODM (devenu en 2015 Secrétariat d'État aux Migrations SEM). Dans l'introduction, en présentant le positionnement du curriculum-cadre (p. 5), les auteurs précisent que :

3. Source : Office fédéral de la statistique, www.bfs.admin.ch, recensement 2000

4. La partie suisse allemande utilise l'allemand standard pour l'écrit mais des dialectes pour l'oral. Fide intègre cette situation de diglossie, précisé dans le curriculum-cadre, p. 29 `https://fide-info.ch/doc/195/fideFR_CurriculumCadre.pdf`

5. *idem*

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

> « Quant au fond, le curriculum-cadre s'inspire de la tradition du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), le lien établi avec les concepts et les catégories de ce dernier permettant d'atteindre une meilleure cohérence dans la présentation ainsi que dans les discussions spécialisées en cours ».

L'influence du CECRL est marquante dans la détermination des objectifs d'apprentissages que fide développe sur la base de l'analyse des besoins des apprenants (ici, des migrants adultes dans un processus d'intégration), dans sa démarche didactique clairement basée sur l'approche actionnelle et celle du portfolio ainsi que dans les niveaux de langue lors de l'évaluation des compétences linguistiques.

> « L'objectif de fide est de garantir des opportunités de développement et d'évaluation des compétences linguistiques efficaces et de qualité pour les personnes allophones. L'approche didactique de fide [qui sera développée infra] se fonde sur des principes tels que le rapport au quotidien ainsi que l'orientation vers l'action et les besoins. » [6]

L'élément « évaluation des compétences linguistiques » est bien mentionné et se traduit en résultat tangible par le passeport de langue, document attestant le niveau de compétences linguistiques des personnes (au même titre qu'un DELF par exemple) et qui figure sur la liste des exigences de l'administration fédérale pour délivrer les permis de séjour et d'établissement. Il est important de préciser que fide ne vise que les premiers niveaux déterminés par le CECRL (du A1 à B1 [7]), vu que ceux-ci sont exigés par les réglementations [8] issues des nouvelles dispositions de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) :

6. https://fide-info.ch/fr/fide/quest-ce-que-fide

7. Les niveaux supérieurs sont considérés comme de la responsabilité personnelle de chaque migrant-e, en fonction de son objectif professionnel ou privé.

8. https://fide-info.ch/doc/708/fideFR_CompetencesLinguistiques.pdf

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621,
doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

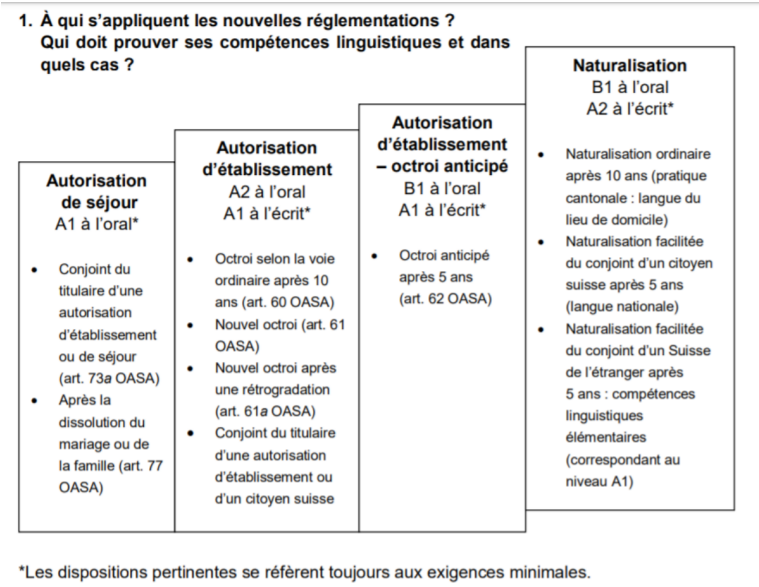


Figure 3 – Situations où l'étranger doit démontrer ses connaissances linguistiques et les niveaux requis [9]

Les bases légales ainsi posées, le système fide est né et déployé depuis 2012 en Suisse.

Quelques dates-clés :

— Le Secrétariat d'État aux migrations a reçu en 2007 de la Confédération un mandat afin de concevoir un cadre conceptuel jetant les bases pour le développement du système. Ainsi est édité en 2009 le curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants en Suisse. [10]

— En 2012, fide est présenté officiellement à Berne à tous les acteurs impliqués dans la formation linguistique des migrants. Comme tout ce qui est nouveau, il était fraîchement accueilli par les formatrices-teurs du terrain.

— Le Secrétariat fide, mis en place en 2005, gère depuis toutes les composantes du système :

  — l'apprentissage (les cours de langues et la démarche didactique prônée),

  — l'enseignement (la formation des formatrices-teurs à l'utilisation du programme – la détention d'un Certificat de formateur/trice de langue dans le domaine de l'intégration est une des conditions pour exercer le métier auprès des migrants),

  — et l'évaluation (l'organisation des tests en vue de l'obtention du passeport des langues et la formation des évaluatrices-teurs),

9. https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/rechtsgrundlagen/weisungen/auslaender/aufenthalt/faq-sprachkompetenzen-f.pdf

10. https://fide-info.ch/doc/195/fideFR_CurriculumCadre.pdf

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

— s'ajoute à ce triangle un élément indispensable et transversal : la qualité du système.

Quelques chiffres-clés :

En février 2020, plus de 10 000 passeports de langues ont été délivrés. De 2015 à février 2020, le Secrétariat fide a aussi certifié plus de 1 000 formatrices, formateurs en langue dans le domaine de l'intégration.

D'une manière globale, fide est bien installé, le système fonctionne : des outputs chiffrés attestent et confirment son existence et son succès. Une question se pose : comment la Suisse, avec fide, se démarque-t-elle de ce qui s'organise dans d'autres pays francophones où le CECRL sert aussi de base à la formation linguistique des migrants ?

4 Le caractère novateur de fide

Le système fide est basé sur le curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants en Suisse. Dans l'avant-propos, il est précisé que :

> Le curriculum-cadre fait partie intégrante des mesures fédérales destinées au développement et à l'assurance de la qualité. Il tient compte des méthodes de formation des adultes à l'apprentissage d'une seconde langue et s'oriente sur le Cadre européen commun de référence pour les langues édicté par le Conseil de l'Europe (CECR).

Comme les migrants adultes constituent le public-cible de fide, le système s'inspire du CECRL tout en insistant sur l'andragogie ou la formation des adultes [à l'apprentissage d'une seconde langue]. Voici mon illustration des 3 piliers (sur le modèle du triangle pédagogique de Houssaye) qui reprennent les trois actions principales de (ainsi que les trois questions indispensables à) tout acte de formation aux adultes :

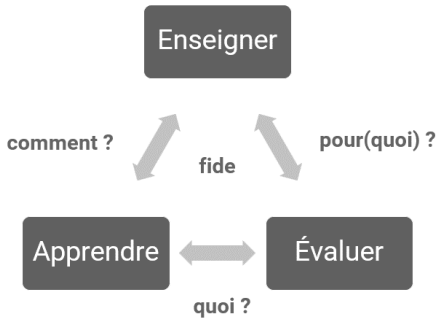


Figure 4 – Triangle de Houssaye revisitée [11]

11. Source : Dao Mercier

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

Nous pourrions interpréter aussi ce triangle comme les trois points de vue suivant la perspective prise par la formatrice, le formateur ou l'apprenant-e dans ce système fide en répondant à chaque fois aux trois questions pertinentes.

L'apprenant-e apprend pour pouvoir utiliser la langue dans la plupart des situations quotidiennes, mais il/elle apprend aussi pour réussir au test de langue lui permettant d'obtenir le papier qu'il convoite dans son parcours d'intégration. Il/elle contribue de cette manière à l'acte d'enseignement des formatrices-teurs en identifiant, relevant ses propres besoins et il/elle participe alors à la co-construction du contenu du cours et, dans le meilleur des cas, de son propre processus d'apprentissage (les trois questions : quoi ? pour(quoi) ? comment ?).

L'enseignant-e choisit, applique la démarche qui lui permettrait de répondre aux besoins des apprenants, de les accompagner au mieux dans leur parcours d'apprentissage actif (démarche actionnelle impliquant des connaissances et compétences à communiquer langagièrement, ainsi que celles ayant trait à la culture et mobilisant des compétences opérationnelles). D'un autre côté, il/elle prend aussi en compte, dans une certaine mesure, les exigences des tests de langue fide (questions : pourquoi ? quoi ? comment ?).

L'évaluatrice-teur évalue, en respectant la procédure imposée en vue de l'obtention du passeport de langue, les candidat-e-s dans des situations de vie quotidienne définies par le système fide où ils/elles doivent agir, réagir, co-agir, interagir en utilisant la langue (quoi ? comment ? pour(quoi) ?).

Nous voyons bien que le système fide permet la mise en place de l'acte de formation linguistique indispensable au parcours d'intégration administrative des migrants, de l'enseignement-apprentissage à l'obtention du passeport de langue.

4.1 Les principes didactiques de fide

fide propose une approche basée sur l'action et le quotidien : les vraies situations de vie de tous les jours qu'un migrant rencontre dans son parcours d'intégration en Suisse. Ces situations, présentées dans la carte du pays de l'apprentissage [12] forment les 11 champs d'action (qui nous rappellent les domaines définis par le CECRL : public, personnel, professionnel et éducationnel).

Cette carte est utilisée par les formatrice-teur-s au démarrage des cours pour identifier les besoins de leurs apprenants (première étape importante qui détermine la conception et la planification de leurs séquences d'enseignement). Le choix du champ d'action à travailler durant la séquence de cours est décidé après négociation (car les apprenants n'ont pas forcément les mêmes besoins aux mêmes moments). Le processus d'enseignement/d'apprentissage, en s'appuyant sur les trois piliers du triangle mentionné supra, pourra alors commencer.

Pour soutenir les formatrice-teur-s dans leur préparation, fide propose, avec ces 11 champs d'action, plus de 100 scénarios : des vraies situations de vie quotidienne que les migrants peuvent rencontrer dans leur parcours d'intégration. « [Ces] *situations*

12. https://fide-info.ch/doc/558/fideFR_CarteDuPaysDeLApprentissage.pdf

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

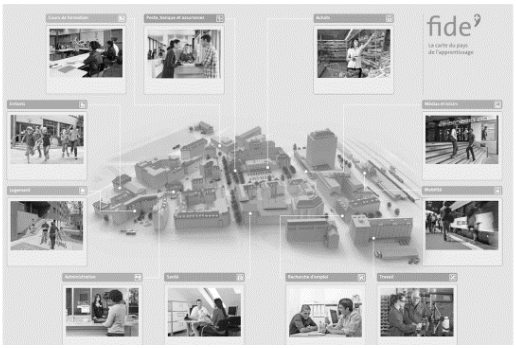


Figure 5 – Carte du pays de l'apprentissage

ont été établies au travers d'une enquête effectuée dans toute la Suisse auprès des migrants ainsi qu'auprès de la population locale » [13] L'intégration des migrants par la langue se mesure dans ces situations. Si on prend par exemple le champ d'action Administration, voici la liste des scénarios :

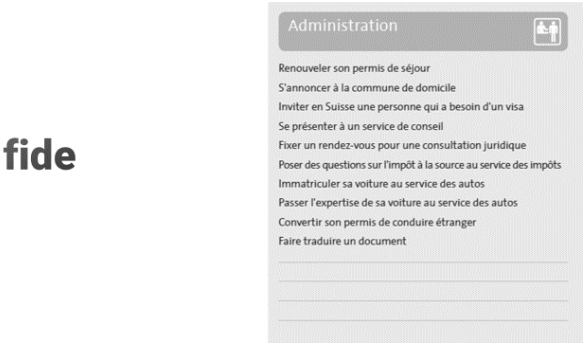


Figure 6 – Scénarios proposés dans champ d'action : Administration [14]

Des lignes vierges suggèrent que les formatrice-teur-s ont la possibilité, avec l'aide de leurs apprenant-e-s, d'ajouter d'autres situations et d'enrichir ainsi cette banque de ressources [15] que fide met à disposition de ses utilisatrice-teur-s sur le site Internet.

4.2 Enseigner (et apprendre) sur la base des scénarios

Comme précisé, l'approche didactique de fide se fonde sur des principes tels qu'une orientation vers l'action et les besoins. Comment mettre en place cette orientation ? L'andragogie ou la formation d'adultes est un des points forts de la Suisse, le Certificat de formatrice-teur en langue dans le domaine de l'intégration se compose du Certificat de formatrice-teur d'adultes et de la formation modulaire fide. D'où la co-construction

13. https://fide-info.ch/fr/ressources-didactiques/scenarios.
14. https://fide-info.ch/doc/558/fideFR_CarteDuPaysDeLApprentissage.pdf
15. https://fide-info.ch/fr/ressources-didactiques/scenarios

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621,
doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

appliquée dans les cours ; une méthode participative qui implique les apprenants. Le contenu est négocié, décidé ensemble avec la carte du pays de l'apprentissage. Une fois le « pourquoi ? » rempli (après le cours, l'apprenant pourra se débrouiller face à la même situation), la/le formatrice-teur pourra passer avec les apprenants au « quoi ? » (quelles ressources langagières l'apprenant mobilisera pour communiquer dans chaque situation) et enfin le « comment ? » (quelles activités la/le formatrice-teur pourra proposer à l'apprenant pour faire acquérir ces ressources). C'est surtout ce processus qui nous intéresse, car il vise incontestablement l'autonomie des apprenants.

Pour ce faire, fide nous propose de voir avec les apprenants la situation en vrai, c'est-à-dire d'identifier les étapes qui se succèdent dans la réalité (ou aussi proches de la réalité que possible). Il s'agit de la phase « visualiser le scénario ». Voici l'exemple d'un problème de panne de machine à laver [16]. Le problème identifié, la/le formatrice-teur va poser des questions (ou passer par d'autres supports comme des croquis ou des photos, surtout quand les apprenants n'ont pas encore le niveau d'oral adéquat) aux apprenants pour trouver les différentes étapes et les classer/ordonner.

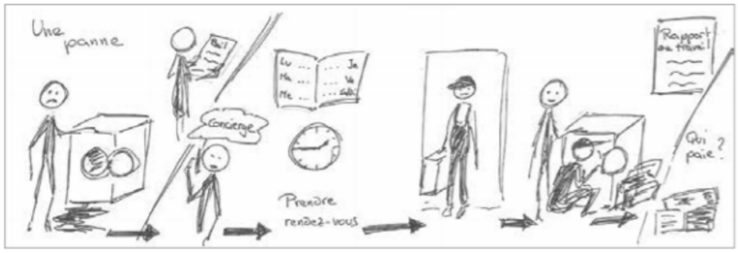


Figure 7 – Scénario panne de machine à laver [17]

Une fois celles-ci établies, la/le formatrice-teur détermine avec les apprenants les points centraux (les compétences à mobiliser) et donc les objectifs d'apprentissage. De ces objectifs découle la phase « développer les ressources langagières », c'est-à-dire les activités mises en place pour faire acquérir ces compétences langagières. Enfin, fide insiste sur la phase de documentation d'apprentissage en consignant les résultats (on dénote ici l'influence de l'approche portfolio du CECRL).

Fide fournit aux utilisatrice-teur-s des cartes photos [18] pour reconstituer les divers scénarios figurant dans la banque de données [19] mais les dernier-ère-s sont aussi libres d'utiliser d'autres ressources : des supports authentiques ou fabriqués. L'observation, la description des photos permettent de visualiser les différentes étapes et ainsi de construire le scénario. La détermination des objectifs d'apprentissage (basés sur les descripteurs de compétence de fide, termes utilisés par le CECRL) par rapport aux étapes centrales du scénario constituera la phase suivante. Ces descripteurs figurent dans le document intitulé *Descripteurs « Je peux ... »* avec les différents niveaux et

16. https://fide-info.ch/doc/567/fideFR_GuidePlanificationCours.pdf – p. 7
17. https://fide-info.ch/doc/567/fideFR_GuidePlanificationCours.pdf – p. 7
18. -https://www.fide-info.ch/fr/unterrichtshilfen
19. https://fide-info.ch/fr/ressources-didactiques/scenarios

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

formes d'activités possibles. Les niveaux CECRL indiquent à partir de quel niveau la compétence actionnelle langagière décrite peut représenter un objectif réalisable. Ci-dessous un exemple tiré du scénario « S'annoncer dans la commune » :

S'annoncer dans la commune	Je peux m'adresser à l'employée communale et lui dire ce que j'aimerais. *A1, interaction orale* Je peux répondre à des questions simples de l'employée communale, p. ex. lui indiquer mes données personnelles. *A1, interaction orale* Je peux comprendre les questions de l'employée communale pour remplir le formulaire d'annonce de l'arrivée, p. ex. des questions sur ma personne, mon adresse, ma profession. *A2, interaction orale* Je peux comprendre des informations de l'employée communale, p. ex. ce que je dois faire maintenant et dans quels délais. *A2, compréhension orale*

Figure 8 – descripteurs "Je peux . . . "[20]

Ensuite, une fois les objectifs déterminés, la/le formatrice-teur met en place les activités adéquates et pertinentes pour faire acquérir les compétences langagières nécessaires à la réalisation des tâches communicatives du scénario. Dans notre exemple, l'étape « s'annoncer à la commune » met l'accent sur l'interaction orale mais il est évident que pour pouvoir communiquer, les apprenants devraient pouvoir mobiliser des ressources de l'écrit telles que le formulaire d'annonce de l'arrivée ou des informations liées à la procédure (la brochure que l'administration communale met à disposition des nouveaux arrivés).

Enfin, la documentation d'apprentissage termine le cycle du processus d'enseignement/apprentissage. Le curriculum-cadre de fide prend appui sur le CECRL, l'approche portfolio est donc la même que celle du Cadre. Fide propose un va-et-vient en continu entre la vie quotidienne et la salle de cours, dans les situations et documents de vie et d'apprentissage.

L'implication des apprenants dans le processus d'apprentissage continue avec une autoévaluation régulière, organisée en parallèle avec l'évaluation des formatrice-teur-s ou celle des pairs lors des simulations ou de la réalisation des scénarios. Ce cycle, comme la roue de Deming[21] en gestion de qualité, permet aux apprenants et aux formatrice-teur-s de progresser ensemble, de prendre appui sur la base de ce qui devrait être fait (co-construction du contenu et du processus) puis sur ce qui est réalisé (auto)évaluation formative) pour ajuster, modifier (si nécessaire) et ainsi consolider les acquis et poursuivre la progression.[22]

20. https://www.fide-info.ch/fr/unterrichtshilfen/szenarien/51

21. La roue Deming qui propose 4 étapes : Plan – Do – Check – Act qu'on peut reprendre en cycle pour une amélioration continue : https://fr.wikipedia.org/wiki/Roue_de_Deming

22. Exemple avec le scénario « S'annoncer dans la commune », -https://fide-info.ch/fr/ressources-didactiques/scenarios.

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621,
doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

La démarche didactique de fide pourrait ainsi se résumer en ces points forts, une alternance/combinaison entre les principes didactiques du CECRL et ceux de l'andragogie :

— une orientation vers les besoins des apprenants ;
— l'autonomisation des apprenants (fonction transversale : co-construction du contenu et du processus d'apprentissage en amont, auto-évaluation en continu pendant la réalisation du scénario, constitution de la documentation d'apprentissage) ;
— l'approche actionnelle se traduisant par le déroulement des scénarios ;
— une orientation centrée sur les apprenants mêmes : proposition d'activités individualisées, différenciées ;
— l'application des techniques d'animation en andragogie : méthodes active, participative, échanges, dynamique de groupe, motivation et communication, etc. ;
— la pratique réflexive du formateur, de la formatrice en exergue tout le long de ce processus d'enseignement/apprentissage.

> Comme précisé, fide ne vise que les premiers niveaux (du A1 au B1) du CECRL, un niveau seuil nécessaire à l'intégration d'un-e migrant-e dans la société d'accueil. Alors, quid des autres niveaux ? ou d'autres types de public ? Comme il s'agit des principes didactiques, leur application s'avère tout à fait valable dans d'autres contextes, avec toutefois des adaptations pour répondre d'une manière pertinente aux besoins d'un public précis. Comme exemple, citons le « cours de langue basé sur des scénarios ayant trait à la grossesse, à la naissance et aux premières années de vie de l'enfant » [23] de l'association Appartenances [24] en 2014 ou la mise en ligne sur le site de fide depuis début 2020, des scénarios pour la préparation à la formation d' « auxiliaire de santé CRS » (Croix-Rouge suisse) [25]

Après la présentation de ces points essentiels du système, nous pourrions supposer que fide serait un FOS (français sur objectifs spécifiques) au niveau national et sur mesure (dans les trois langues officielles) pour un public avec des besoins précis dans un contexte particulier : des migrants adultes peu qualifiés en voie d'intégration en Suisse.

4.3 Officialisation de l'évaluation

Pour compléter le système et terminer le processus, l'apprentissage doit être sanctionné par une évaluation sommative. Par conséquent, les personnes qui souhaitent prouver leurs compétences linguistiques dans les diverses procédures administratives comme mentionné dans la partie contexte peuvent prétendre au passeport des langues [26] délivré par le Secrétariat fide, à la suite de :

23. https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/integration/ausschreibungen/2015-fide/schlussber-appartenances-f.pdf
24. https://www.appartenances.ch/
25. https://fide-info.ch/fr/ressources-didactiques/scenarios> cours de formation Auxiliaire de santé (SÉSAME).
26. https://fide-service.ch/fr/attestations/test-fide

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

— la participation à l'évaluation de langue fide
— la reconnaissance d'un certificat de langue reconnu
— ou la présentation d'un dossier de validation (B1)

Il est à noter qu'une licence d'interlocutrice-teur est obligatoire pour pouvoir évaluer les performances des personnes dans ces tests de langue fide (de la même manière qu'une habilitation est nécessaire aux examinatrice-teur-s de DELF/DALF par exemple).

4.4 Situation actuelle

Ainsi, avec fide, la Suisse a réussi à créer un système complet :

— de l'enseignement/apprentissage basé sur des scénarios issus (ou non) de la banque des scénarios fide,
— dans des cours labellisés fide (avec tous les critères de qualité fide),
— avec des formatrice-teur-s certifié-e-s pour enseigner la langue dans le domaine de l'intégration,
— un système qui permet aux migrants de prouver officiellement un niveau précis de compétences linguistiques par le biais du passeport de langue fide, nécessaire à leur intégration sur le territoire helvétique.

Le tout est porté par un concept de qualité rigoureux qui couvre tous les cercles impliqués : les mandants (plan de coordination cantonale ou niveau macro), les organismes de formation (plan d'organisation, niveau méso) et les formatrice-teur-s (plan didactique, niveau micro).

Le Secrétariat fide, permanent depuis 2019, continue à se développer et à déployer ses actions dans les trois secteurs : conseil ; coordination, expert-e-s ; formations, séances d'information, communication [27]

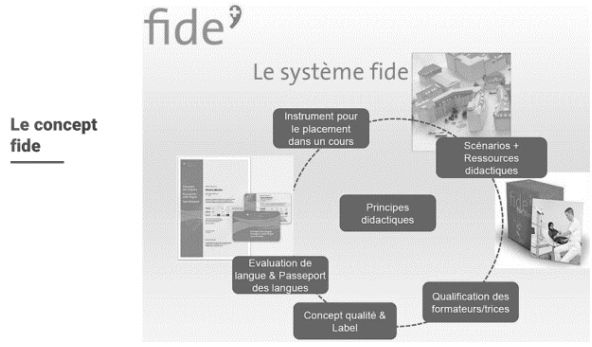


Figure 9 – Vue globale du système fide [28]

27. https://fide-info.ch/fr/fide/formation-et-conseil.
28. Source : Secrétariat fide

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

La formation des formatrice-teur-s des cours fide, des interlocuteur-trice-s pour les tests de langue se poursuit sur tout le territoire tout comme l'habilitation de ces centres d'évaluation ainsi que la labellisation des cours fide. Le système commence à toucher aussi d'autres publics, l'évaluation de langue fide s'implante depuis début 2020 dans les sections préapprentissage des écoles professionnelles où la présence des jeunes migrants est forte. Il serait à prévoir dans les mois à venir que les enseignant-e-s de la formation professionnelle soient aussi formé-e-s à la démarche fide.

Prenant appui sur le CECRL, la Suisse offre un système de promotion linguistique pour les migrants adultes à son image : pragmatique et efficace.

5 Bilan de fide en début 2020

Fide nous propose de faire « apprendre à utiliser la langue dans des contextes précis » avant de passer à « apprendre la langue ». Il est tout à fait possible d'envisager de combiner des scénarios ou de transférer des tâches (communicatives ou plus générales) d'un contexte à un autre. Le chemin de l'apprentissage de la langue d'intégration, tel que nous le présente fide, est parsemé de jalons (scénarios), puis de nœuds de rencontre (combinaison ou transfert). Un scénario dans un autre champ d'action composé de plusieurs situations déjà abordées permettrait aux apprenants de constituer leurs propres ressources et de devenir plus autonomes dans l'apprentissage puis après, dans la vie quotidienne. Enfin, rien ne pourrait non plus empêcher certains apprenants, suivant les besoins, de pouvoir passer du « français concret » des situations fide à une utilisation de la langue française dans des contextes plus complexes.

Certes, fide n'avance pas encore de réponses à toutes les situations d'enseignement/apprentissage : se pose toujours par exemple la question de l'utilisation du système fide auprès des personnes en situation d'alphabétisation. Comment appliquer cette démarche où l'exigence de participation des apprenants est grande ? Faire émerger des besoins, mettre en place la co-construction ou l'autoévaluation ainsi que de la documentation d'apprentissage avec le public en alphabétisation représentent autant de défis à relever pour les formatrice-teur-s. Une des solutions reste de privilégier des photos (même si l'interprétation demeure un autre obstacle à dépasser) et de laisser les apprenants entrer dans la démarche à leur rythme (à condition que les contraintes temporelles de l'institution ne constituent pas une nouvelle difficulté à surmonter). Néanmoins, les principes de l'approche actionnelle (apprenant comme acteur réalisant des tâches incluses dans des scénarios) peuvent s'insérer sans problème dans le processus d'alphabétisation. Le programme Alpha+ [29] (programme d'alphabétisation et de formation de base pour adultes migrants) propose dans ses produits des possibilités (des histoires en photos à mettre dans l'ordre et à raconter) allant dans ce sens.

6 Conclusion

Une dernière question pourrait néanmoins aussi se poser : un système aussi bien pensé et détaillé ne serait-il pas trop rigide ? À la première présentation publique du système en 2012, les formatrice-teur-s en activité étaient réticent-e-s à l'application

29. `http://alphaplus.123Website.ch/` – conçu par Isabelle Huron et Dao Mercier

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

de ce nouveau cadre qui signifiait probablement l'imposition des règles. Après 8 ans d'implantation, le système est arrivé à se faire accepter malgré quelques résistances. Les formatrice-teur-s soulèvent par exemple une démarche réglée au millimètre (de la planification à l'animation des cours), le nombre des feuilles-modèles [30] à utiliser, une grande importance accordée aux documents constituant le portfolio, la difficulté de faire coïncider la planification avec la négociation et la souplesse, de mise lors de la phase de co-construction tout comme le problème du temps de préparation, etc. Cependant, une lecture approfondie des documents sur le site fait émerger des indications qui ne s'opposent aucunement à une certaine liberté des formatrice-teur-s :

> Le système fide offre un cadre et des points de repère pour l'enseignement de la langue française aux personnes immigrées en Suisse. A l'intérieur de ce cadre, une grande place est toutefois laissée à votre créativité et aux parcours individuels d'apprentissage de vos participants. [31]

> Le cycle « définir des objectifs – planifier – mettre en œuvre – documenter – évaluer ensemble » peut s'appliquer au niveau de la planification du cours, à celui d'un scénario ou encore à celui des activités d'apprentissage. [...] Si les objectifs et le contenu du cours sont déjà déterminés, p. ex. par un manuel, on discutera, dans les limites de ce cadre, sur les points centraux et les priorités, ou l'on décidera de condenser le programme pour intégrer un thème lié à un besoin qui apparaît, à ce moment-là, crucial pour les apprenants [32]

En effet, fide propose certes un cadre, mais il laisse la possibilité aux formatrice-teur-s de l'amplifier, de bouger (ou d'arrondir) les angles, d'agrandir l'espace réservé ou même d'introduire de nouvelles modalités [33] (transformer du présentiel en parcours mixte, avec des moments de tutorat par exemple). Les principes didactiques de fide s'appliqueraient aussi bien dans un cours d'écrit qu'avec un public en alphabétisation ; en présentiel dans les salles de classe, en réalisation concrète dans la vie quotidienne (simulation avec accord préalable dans les services de l'administration ou dans les commerces) qu'en ligne (l'usage des outils collaboratifs tels que Google docs ou le mur de post-it de padlet met encore plus en exergue cette co-construction à plusieurs niveaux prônée par fide).

Bibliographie

Barras, Malgorzata ; Andexlinger, Mirjam (2014), « Assurance et développement de la qualité dans la pratique de l'encouragement linguistique – état des lieux ». Université de Fribourg : http://doc.rero.ch/record/232963/files/fideFR00_N_EtatDesLieuxQualite.pdf (consulté le 27.07.2020)

Beacco, Jean-Claude (2017), « Les utilisations du CECR. Un manuel » https://www.academia.edu/35979837/Les_utilisations_du_CECR._Un_manuel_version_fran\%C3\%A7aise (consulté le 27.07.2020)

30. https://fide-info.ch/fr/ressources-didactiques/feuilles-modeles

31. https://fide-info.ch/doc/513/fideFR_PlacementDansUnCours.zip

32. https://fide-info.ch/doc/567/fideFR_GuidePlanificationCours.pdf.

33. La participation au colloque date de 2019, la rédaction de l'article s'est réalisée au moment de la crise de la Covid-19 qui accentue encore plus cette possibilité. En 2021, fide met à la disposition des formatrices-teur-s une série de webinaires https://fide-info.ch/doc/660/fideFR_Webinaires.pdf

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621

Bourguignon, Claire (2007), « Apprendre et enseigner les langues dans la perspective actionnelle : le scénario d'apprentissage-action ». https://www.aplv-languesmodernes.org/spip. php ?article865 (consulté le 27.07.2020)

Bourguignon, Claire ; Delahaye, Philippe ; Puren, Christian (2007), *Evaluer dans une perspective actionnelle : l'exemple du Diplôme de Compétence en Langue*. Éd. Delbopur, France

Buck, Jemma (2007), « Le scénario : une réponse à l'application du CECRL ». https://doi.org/10.4000/apliut.2032 (consulté le 27.07.2020)

Ferraro Tidaro ; Schleiss Myriam ; Kieffer Rita (2017), « Coordination interinstitutionnelle en matière d'encouragement linguistique ». https://soziale-sicherheit-chss.ch/wp-content/uploads/2017/08/15_fr_BSV_CHSS_03-17_Ferraro.pdf (consulté le 27.07.2020)

Goullier, Francis (2008) « La mise en œuvre du Cadre européen commun de référence pour les langues en Europe. Une réalité différenciée dans ses finalités et dans ses modalités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* n° 47, mis en ligne le 24 juin 2011 https://journals.openedition.org/ries/367 (consulté le 27.07.2020)

Hagenow-Caprez, Margrit (2017), « *Fide dans la pratique* » https://www.fide-info.ch/doc/06_Qualifizierung/fideFR06_fideInDerPraxisZusammenfassung.pdf (consulté le 27.07.2020)

Konstantinidou, Liana (2017) « fide : Le système suisse pour l'intégration linguistique des migrant-e-s » http://fipf.org/sites/fipf.org/files/fide_konstantinidou.pdf (consulté le 27.07.2020)

Lenz, Peter *et al.* (2009). « *Curriculum-cadre pour l'encouragement linguistique des migrants* ». Berne : Office fédéral des migrations ODM

Little, David ; Goullier, Francis ; Gareth, Hughes (2011), « Le portfolio européen des langues : rétrospectives (1991-2011) ». Conseil de l'Europe https://rm.coe.int/09000016804595b8 (consulté le 27.07.2020)

Mercier, Dao (2016), « fide et la professionnalisation du métier de formateur en langue seconde en Suisse », *Synergies France,* n° 10, Gerflint, France, p. 153-162 https://gerflint.fr/Base/France10/mercier.pdf

Rosen, Évelyne (2009), « Perspective actionnelle et l'approche par les tâches en classe de langue », *Le Français dans le monde : recherches et applications,* n° 45, CLE International, France, p. 6-14. 10.3138/cmlr.66.4.487

« Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer » (2005). Didier, France

Conseil de l'Europe (2015), Intégration linguistique des migrants adultes, « Scénarios d'apprentissage et d'enseignement des langues pour les migrants adultes » https://rm.coe.int/16806f5314 (consulté le 27.07.2020)

Conseil de l'Europe (2018), « Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer – Volume complémentaire » https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5 (consulté le 27.07.2020)

Le site des professeurs des instituts français, Ressources didactiques, « Inventaire linguistique des contenus clés des niveaux du CECRL » https://id.ifprofs.org/sites/default/files/field_rm_collection_fo/inventaire_linguistique_cecrl.pdf (consulté el 27.07.2020)

Le site de fide : https://fide-info.ch/fr/home (consulté le 27.03.2021)

Les principes de fide : guide pratique pour les formatrice-teur-s https://www.fide-info.ch/doc/01_Projekt/fideFR01_GuidePratique.pdf (consulté le 27.07.2020)

Published in : Antonella Corvaglia and Françoise Wolf-Mandroux (dir.), *Formation linguistique des apprenants allophones et pédagogies innovantes*, Éditions des archives contemporaines, Coll. «PLIDAM», France, ISBN : 9782813003621, doi : https ://doi.org/10.17184/eac.9782813003621